

MAIRIE DE LA FALAISE



Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Limay

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2019

Le 2 avril 2019, le conseil municipal, légalement convoqué le 26 mars 2019, s'est réuni à 18h30 en séance publique à la mairie sous la présidence de Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 9
Pouvoirs : 1

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, BLONDEAU Corinne, COUTREAU Jean-Marie, DA COSTA Alberto, DÉCALOGNE Charles, DI BERNARDO Maryse, DUCLOS Patricia, MENDES Frédérique et PHELIPPOT Samuel formant la majorité des membres.

Etaient absents :

Mesdames LESOURD Monique (excusée – pouvoir à COUTREAU Jean-Marie), DHOOGHE Véronique (excusée), SONGEUR Sylvie (excusée), Messieurs GOULAY Joël (excusé), MAUDUIT Lilian et RIAUX Xavier.

Monsieur Charles DÉCALOGNE a été élu secrétaire de séance.

Communication préalable

Néant.

1. Compte rendu de la séance du 19 février 2019

Madame le Maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

Concernant les 2 terrains en vente de la succession FUSILS, Monsieur PHELIPPOT demande comment la mairie en a été informée. C'est par la demande de certificats d'urbanismes par le notaire chargé de la vente que ces 2 terrains ont été repérés.

2. Compte de Gestion 2018

3. Compte Administratif 2018

Madame le Maire rappelle aux conseillers présents que la comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture : la première tenue par les services administratifs de la collectivité est retracée par le Compte Administratif. La seconde tenue par les services de la Trésorerie, comptable assignataire de la commune, est sanctionnée par le compte de gestion. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil syndical délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier. La loi fait obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

L'exercice 2018 vient de s'achever et, après vérification avec la Trésorerie de Mantes-la-Jolie, le résultat se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	475 431,19 €	17 669,50 €
Dépenses	449 570,50 €	31 135,57 €
Résultats/section	25 860,69 €	- 13 466,07 €
<i>Résultats cumulés 2017</i>	<i>-13 868,78 €</i>	<i>80 903,41 €</i>
<i>Intégrations résultats en 2018</i>		
▪ Caisse des écoles (DM n° 1)	2 158,24 € €	0,00 €
▪ SILYA (DM n° 3)	- 335,99 €	543,73 €
Résultats 2017	- 12 046,53 €	81 447,14 €
Résultats cumulés 2018	13 814,16 €	67 981,07 €
	81 795,23 €	

Le compte de gestion 2018 dressé par Monsieur SCHAEFFER, Trésorier de Mantes-la-Jolie, se trouve en concordance avec le compte administratif 2018.

Les restes à réaliser 2018 (RAR) s'établissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2018
		Réalisée 2018
		Non réalisée 2018 : RAR
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
2135	Programme 2016 de sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 033 <i>En attente du FIPDR demandé en octobre 2016 (48 315 € - Art. 1328)</i>	60 395,00 €
		0,00 €
		60 395,00 €
2135	Restauration et mise en valeur du Monument aux morts Opération n° 035	11 100,00 €
		0,00 €
		11 100,00 €
		71 495,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Nature de la dépense	Budgétée 2018
		Réalisée 2018
		Notifiée non réalisée 2018 : RAR
Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »		
1328	Programme 2016 de sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 033 Fonds de concours GPS&O [+ FIPDR (révision attribution demandée)]	48 315,00 €
		3 570,00 €
		30 657,00 €

Délibération n° MD 782/2019 relative au vote du Compte de Gestion 2018 adoptée à l'unanimité.

Délibération n° MD 783/2019 relative au vote du Compte Administratif 2018 adoptée à l'unanimité, Madame le maire ayant quitté la séance.

AD
S4C
CD
FXA
n CB
013

EXTRAITS DU COMPTE DE GESTION 2018

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078109

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.
MANTES COLLECTIVITES LOCALES

ETABLISSEMENT : LA PALAISE

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	173 936,17	470 873,00	644 809,17
Titres de recette émis (b)	17 669,50	475 431,19	493 100,69
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	17 669,50	475 431,19	493 100,69
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	173 936,17	470 873,00	644 809,17
Mandats émis (f)	31 135,57	449 608,25	480 743,82
Annulations de mandats (g)			37,75
Depenses nettes (h = f - g)	31 135,57	449 570,50	480 706,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	13 466,07	25 860,69	12 394,62

38000 - LA PALAISE

Exercice 2018

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	80 903,41		-13 466,07	543,73	67 981,07
Fonctionnement	-13 868,78		25 860,69	1 822,25	13 814,16
TOTAL I	67 034,63		12 394,62	2 365,98	81 795,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	67 034,63		12 394,62	2 365,98	81 795,23

38000 - LA PALAISE

Exercice 2018

Dissolution BC 21800 vers BC 21600 suite à délibération n° 722/2017 du 05/12/2017. DISSOLUTION
SILYA PAR AP 2018243-0004 DU 31/08/2018

AD
CD
NB
CB
S46
FXA

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	109 955,00	109 878,39	0,00	0,00	76,61
6042	Achat presta° service sauf terra	14 600,00	10 725,44	0,00	0,00	3 874,56
60611	Eau & assainissement	1 980,00	1 871,40	0,00	0,00	108,60
60612	Energie-électricité	20 400,00	13 923,98	0,00	0,00	6 476,02
60622	Carburants	850,00	1 368,22	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	191,84	0,00	0,00	808,16
60624	Produits de traitement	400,00	368,20	0,00	0,00	31,80
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	25,40	0,00	0,00	274,60
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	2 773,16	0,00	0,00	26,84
60632	F. de petit équipement	0,00	1 639,11	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	150,00	109,75	0,00	0,00	40,25
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 350,85	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	3 395,45	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	3 050,00	4 285,92	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestatat° services	4 480,00	4 940,08	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	8 155,31	0,00	0,00	1 844,69
61521	Entretien de terrains	0,00	3 922,80	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	9 720,00	8 184,91	0,00	0,00	1 535,09
61524	Entretien de bois et forêts	3 000,00	3 792,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	212,09	0,00	0,00	287,91
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 800,00	3 996,64	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	200,00	641,45	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	6 000,00	5 995,80	0,00	0,00	4,20
6182	Doc. générale et Technique	900,00	888,99	0,00	0,00	11,01
6184	Versements à des organ.form.	0,00	1 170,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques,séminaires	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	1 365,28	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 925,00	1 429,68	0,00	0,00	1 495,32
6232	Fêtes et cérémonies	7 960,00	11 946,27	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	0,00	735,20	0,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	3 390,00	2 430,00	0,00	0,00	960,00
6256	Missions	450,00	412,65	0,00	0,00	37,35
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 735,83	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	2 550,00	2 363,02	0,00	0,00	186,98
627	Services bancaires et assimil	50,00	36,75	0,00	0,00	13,25
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	757,04	0,00	0,00	42,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 400,00	1 380,00	0,00	0,00	20,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	171,88	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	150,00	146,00	0,00	0,00	4,00
012	Charges de personnel	224 910,00	224 909,22	0,00	0,00	0,78
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 170,00	2 212,24	0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

JAC

AD

FB

FXA

CB

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts & taxes	440,00	447,85	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	142 000,00	144 972,63	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	10 770,00	9 614,75	0,00	0,00	1 155,25
6451	Cotisations à l'URSSAF	28 220,00	26 265,31	0,00	0,00	1 954,69
6453	Cotisations caisses retraite	32 100,00	32 937,57	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	400,00	416,81	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 300,00	6 237,37	0,00	0,00	62,63
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
6458	Cotisations autres organismes	1 650,00	1 774,69	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	500,00	30,00	0,00	0,00	470,00
014	Atténuations de produits	63 206,00	62 919,00	0,00	0,00	287,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 565,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat*	6 000,00	5 713,00	0,00	0,00	287,00
73928	Autres prélèvt reverst fiscalité	12 641,00	12 641,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	50 048,00	47 897,89	0,00	0,00	2 150,11
6531	Indemnités élus	26 000,00	25 635,48	0,00	0,00	364,52
6533	Cotisations retraite élus	1 400,00	1 171,63	0,00	0,00	228,37
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 500,00	4 385,12	0,00	0,00	114,88
6535	Formation élus	260,00	259,00	0,00	0,00	1,00
65541	Compensat° charges territoriales	10 120,00	10 113,16	0,00	0,00	6,84
6558	Autres dépenses obligatoires	4 283,00	1 642,50	0,00	0,00	2 640,50
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 485,00	3 485,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1 206,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		448 119,00	445 604,50	0,00	0,00	2 514,50
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 550,00	3 966,00	0,00	0,00	6 584,00
673	Titres annulés (exerc. antér.)	10 550,00	3 966,00	0,00	0,00	6 584,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	157,47				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		458 826,47	449 570,50	0,00	0,00	9 255,97
023	Virement à la sect° d'investis.	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		458 826,47	449 570,50	0,00	0,00	9 255,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

S 46

AD
CD
FXT
FB
FL
CB

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	29 000,00	6 589,00	0,00	0,00	22 411,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	7 000,00	6 589,00	0,00	0,00	411,00
70	Produits des services	31 600,00	51 517,62	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	1 509,80	0,00	0,00	0,00
7066	Redev. services à car. social	0,00	345,02	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	29 500,00	23 494,78	0,00	0,00	6 005,22
70688	Autres prestations de services	0,00	22 710,02	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 600,00	2 958,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	342 116,00	345 083,55	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	232 059,00	231 164,00	0,00	0,00	895,00
73211	Attribution de compensation	44 257,00	44 257,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	800,00	841,57	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	10 000,00	13 332,08	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	55 000,00	55 488,90	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	45 757,00	46 157,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	31 382,00	31 382,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	6 201,00	6 201,00	0,00	0,00	0,00
744	FACTVA	800,00	84,00	0,00	0,00	716,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 375,00	1 394,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	5 999,00	5 999,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	1 097,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	21 400,00	24 864,02	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	21 400,00	24 864,02	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		469 873,00	474 211,19	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 220,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	1 000,00	1 220,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		470 873,00	475 431,19	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		470 873,00	475 431,19	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

JMC
 CD
 AD
 FXA
 RZ
 CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500,00	462,00	0,00	38,00
2051	Concessions et droits similaires	500,00	462,00	0,00	38,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	166 020,00	30 673,57	71 495,00	63 851,43
2111	Terrains nus	0,00	231,00	0,00	0,00
2135	Installations générales	161 170,00	27 306,24	71 495,00	62 368,76
21578	Autre matériel et outillage	200,00	197,62	0,00	2,38
2158	Autres matériels & outillage	4 050,00	980,52	0,00	3 069,48
2182	Matériel de transport	400,00	361,71	0,00	38,29
2183	Matériel de bureau et info.	200,00	1 448,94	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	0,00	147,54	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		166 520,00	31 135,57	71 495,00	63 889,43
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	6 880,14			
Total des dépenses financières		6 880,14	0,00	0,00	6 880,14
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		173 400,14	31 135,57	71 495,00	70 769,57
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	536,03	0,00		536,03
202	Frais documents d'urbanisme	536,03	0,00		536,03
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		536,03	0,00		536,03
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		173 936,17	31 135,57	71 495,00	71 305,60
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Dont 192.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

SAC

AD CD DD

FXA 115

FL CB

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
----------------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	86 653.00	14 567,50	30 657,00	41 428.50
13251	Subv du GFP de rattachement	38 338.00	1 748,50	0,00	36 589.50
1328	Autres	48 315.00	3 570,00	30 657,00	14 088.00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0.00	6 584,00	0,00	0.00
1348	Autres	0.00	2 665,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		86 653.00	14 567,50	30 657,00	41 428.50
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 300.00	3 102,00	0,00	2 198.00
10222	FCTVA	1 500.00	2 883,00	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	3 800.00	219,00	0,00	3 581.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		5 300.00	3 102,00	0,00	2 198.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		91 953.00	17 669,50	30 657,00	43 626.50
021	Virement de la section de fonct.	0.00	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0.00	0,00	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (5)	536.03	0,00	0,00	536.03
2033	Frais insertion	536.03	0,00	0,00	536.03
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		536.03	0,00	0,00	536.03
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		92 489.03	17 669,50	30 657,00	44 162.53
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		81 447,14			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

JFC

AD

CD

AGB

FXA

R CB

4. Affectation des résultats 2018 au budget primitif 2019

Au vu de ce qui a été présenté précédemment, le compte administratif et les restes à réaliser 2018 présentent :

- Un excédent de fonctionnement de 13 814,16 €
- Un excédent d'investissement de 67 981,07 €
- Un besoin de financement en investissement de 40 838,00 € (restes à réaliser 2018 : 71 495 € - 30 657 €) couvert par l'excédent d'investissement

Les résultats sont affectés comme suit :

- ▶ Fonctionnement - recettes : excédent reporté (art. 002) : 13 814,16 €
- ▶ Investissement - recettes : résultat d'investissement reporté (art. 001) : 67 981,07 €

Délibération n° MD 784/2019 adoptée à l'unanimité.

5. Taxes communales 2019

Madame le Maire informe le Conseil que la Commission Finances, réunie le 25 mars écoulé, a proposé le maintien des taux communaux comme suit :

	Bases prévisionnelles 2019	Taux	Produits attendus
Taxe d'Habitation	1 229 000 €	9,92 %	121 917 €
Taxe Foncière bâti	753 700 €	13,76 %	103 709 €
Taxe Foncière non-bâti	15 200 €	74,27 %	11 289 €
	TOTAL		236 915 €

Le montant prévisionnel des contributions directes ainsi voté est inscrit à l'article 73111 du budget primitif de l'année 2019.

Délibération n° MD 785/2019 adoptée à l'unanimité.

6. Subventions aux associations 2019

Plusieurs demandes de subvention nous sont parvenues :

Association	Subventions 2018	Montant sollicité	Propositions 2019
Comité des Fêtes	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Assoc. Sportive du Lycée V. Van Gogh d'Aubergenville	70 €	80 € (10€ / lycéen falaisien)	80 €
Les Abeilles de La Falaise	500 €	500 €	500 €
Association « pour les élèves de la Falaise »	0 €	400 €	400 €
Association Prévention Routière 78	140 €	Moy. 2018 : 100 €	140 €
AFM Téléthon	0 €	Pas de mt indiqué	-
Maison Familiale Rurale (formations par alternance)	0 €	Pas de mt indiqué (1 falaisien concerné)	-
Syndicat interc.Handi Val de Seine	0 €	Adhésion ou 369 € (1 falaisien concerné)	-
Les restaurants du cœur - Terroir et Nature en Yvelines Secours populaire français	0 €	Pas de mt indiqué	-
	3 485 €		3 620 €

Se rajoute le projet de l'école « Classe Découverte » pour 4 771,74 €

AD CD
FXA RJB
R CB

S-10

Madame le maire, en tant que présidente d'honneur du Comité des Fêtes de La Falaise, ne prend pas part au vote de la subvention pour cette association.

Il est précisé que toute demande de subvention adressée postérieurement sera étudiée dans le cadre du prochain budget.

Délibération n° MD 786/2019 adoptée à l'unanimité.

OCCE de l'école « Les 3 Tilleuls »	4 772 €
Comité des Fêtes de La Falaise	2 500 €
Les Abeilles de La Falaise	500 €
Association « pour les élèves de la Falaise »	400 €
Association Prévention Routière 78	140 €
Association Sportive du Lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville	80 €

7. Budget Primitif 2019

Madame le Maire explique que, tout comme les années précédentes, la proposition de budget a été établie avec prudence.

► Outre les recettes liées à la fiscalité locale (taxes communales) ci-dessus, les recettes prévues pour 2018 sont :

- L'attribution de compensation (article 7321) : dans le cadre des charges et des impositions transférées à la CAMY depuis le 1^{er} janvier 2012 et à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSeO) depuis le 1^{er} janvier 2016, une attribution de compensation (AC) peut être à percevoir ou à reverser (article 73928) à GPSeO. Pour 2019, une AC provisoire n° 1 a été calculée par GPSeO à 44 256 € à percevoir.
- Les dotations de l'État en diminution constante (à noter que les principales dotations ne sont pas encore mises en ligne) :

Dotations	Imputations BP	2014	2015	2016	2017	2018	Estimations 2019*
Dotation globale forfaitaire (DGF)*/***	7411	66 714 €	55 295 €	44 970 €	35 901 €	31 382 €	26 500 €
Dotation de solidarité rurale*	74121	5 613 €	5 509 €	5 547 €	5 719 €	6 201 €	6 200 €
Dotation unique compensations TP**	748314	688 €	454 €	385 €	120 €	0 €	0 €
Dotation de comp. taxe foncière**	74834	2 217 €	2 132 €	1 813 €	1 645 €	1 391 €	1 375 €
Dotation de comp. taxe habitation**	74835	3 327 €	3 321 €	2 431 €	4 175 €	5 998 €	5 877 €
		81 466 €	66 711 €	55 146 €	47 560 €	47 560 €	39 952 €

* Dotations non mises en ligne (http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php)

** Etat 1259 (p. 2) reçu le 18/03/19 par @

*** Outil d'estimation AMF (<https://www.amf.asso.fr/m/dgf/accueil.php>)

- Les remboursements de GPS&O dans le cadre des conventions de mise à disposition des agents communaux pour la compétence Voirie (article 70688) : Michel MERCIER (46%) et Florent THORAVAL (20%) : 22 000 €

- Les recettes des services communaux :

Les locations de la salle Aigue Flore :	Mobilier →	Article 7083 :	3 200 €
	Salle « nue » →	Article 752	13 500 €
Autres locations (Orange, Infracos)		Article 752	13 000 €
Les services périscolaires (cantine et garderie)		Article 7067 :	29 100 €

FxA

Ab

CD

MB

FL CB

► **Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement :**

- Chapitre 011 - Charges générales : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2018.
- Chapitre 012 - Charges du personnel : les montants sont proposés sur la base du fonctionnement 2018. Le tableau des effectifs s'établit comme suit :

Agents titulaires		Agents non titulaires	
Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet
Karine BARGAT-PAIS Secrétaire de mairie	Solène DALENCOURT Accueil secrétariat (24h/s)	-	Véronique TROUVÉ (CDD – 14h07/s) Adjoint technique + surv. cantine + garderie du soir
Florent THORAVAL Adjoint technique	Isabelle VÉRON ATSEM + Garderie du matin (33,5h/s)		
Michel MERCIER Adjoint technique (stagiaire)	Alexandra JACOB Surv. cantine + garderie du soir (14h07/s)		
Isabelle DAUTEL Adj. technique cantine + ménage école, mairie, salle Aigue Flore et église			

- Chapitre 014 – Atténuation de produits (contributions à reverser à l'État) :

→ Le FNGIR (article 739221) :

Pas de notification reçue. Depuis 2013, le montant provisoire du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources s'élève à 44 565 €.

→ Le FPIC (article 73925) :

La loi de finances 2019 prévoit que le montant du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est maintenu pour 2019 :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 178 €	2 677 €	4 411 €	6 069 €	4 936 €	5 956 €	5 713 €	5 800 €

- Chapitre 65 – Autres charges courantes : les comptes habituels sont maintenus à leur niveau habituel sauf :

→ Les contributions à reverser aux syndicats intercommunaux (article 65541) :

	Contributions 2017	Contributions 2018	Prévisions 2019
SIRÉ	28 936,55 € (28 969,28 € (révisé sur 2017))	7 100,86 € + 2 937,30 € 10 038,16 €	24 700,00 €
SMTS Mantes-Maule-Septeuil	75,00 €	75,00 €	75,00 €
			24 775,00 €

À noter que la participation au SIRÉ a augmenté et peut paraître importante, mais il faut savoir qu'il y a 2 jeunes enfants falaisiens accueillis à la Maison intercommunale de la petite enfance « Les Ifs » et qu'en 2009, la participation était d'environ 46 000 €.

→ Les participations diverses (article 6558) :

	Budget 2019
Plateforme de services communautaire GPS&O	2 800,00 €
Relais Assistantes Maternelles de Mézières-sur-Seine	1 482,50 €
	4 282,50 €

- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Il convient d'y prévoir le remboursement du solde des versements effectués au titre de l'attribution de compensation provisoire 2016 à GPS&O : 42 200 € (article 673).

JMG
AD
CD
FB
FXA
CB

► **En section d'investissement, des opérations sont programmées :**

Il a été décidé de privilégier les travaux pour l'école « Les 3 Tilleuls » ainsi que la restauration du Monument aux morts.

• **Sécurisation routière des abords de l'école « Les 3 Tilleuls » (opération n° 36)**

Cette opération consiste en la mise en place d'une signalisation spécifique de l'école (3 panneaux « Pensez à nous, roulez tout doux » aux abords, un « Attention - école les 3 Tilleuls », un totem-règle double-face au passage piéton). Ce projet communal s'élève à 2 205 € HT soit 2 646 € TTC (article 2135).

DÉPENSES		
Société SIGNALS : panneau « Attention école « les 3 Tilleuls »	411,18 € 342,65 € HT	Article 2135
Société MAG EQUIPE.COM : 3 panneaux « Pensez à nous, roulez tout doux »	398,82 € 332,35 € HT	
Société Serac Signalisation : Totem-règle double face	1 836,00 € 1 530,00 € HT	
	2 646,00 € 2 205,00 € HT	

RECETTES		
Département des Yvelines – 80 % du HT	1 764,00 €	Article 1342

• **Réfection du Monument aux Morts (opération n° 35)**

DÉPENSES		
• Travaux de réfection	7 580,00 € (exonérés de TVA)	Article 2135
• Mise en valeur par éclairage tricolore	3 501,96 € 2 918,30 HT	Article 2135
	11 081,96 €	

RECETTES		
Subvention ONACVG (20% de la dépense HT « restauration »)	1 516 €	Attente confirmation
Fonds de concours GPSeO (notifié le 22/03/19)	4 491,15 €	
Mécénat	5 000 €	Attente confirmation
Système de financement participatif géré par la société Dartagnans : 2 665 € déjà perçus (110 € - 2 chèques « perdus »)		

• **Vente terrain communal - Parcelle AC 0136**

RECETTES	
Délibération n° 2018.766 du 20/11/18 : 190 €/m ² (1 123 m ²) Chapitre 24 « Pdts des cessions »	213 370,00 €

SAC

AD
FxA
ED
R
DB
CB

• **Sécurisation au risque attentat - Ecole « Les 3 Tilleuls » (opération n° 33)**

DÉPENSES		
• Gros-œuvre (création de 2 issues de secours)	55 198,68 € 45 998,90 € HT	Article 2135
• Dispositif d'alerte sonore PPMS et attentat	4 678,80 € 3 899,00 € HT	
• Divers (film opaque pour vitres, portillon fond de jardin, interphone multi-niveau, serrures...)	516,65 € 430,54 € HT	
	60 394,13 € 50 328,44 € HT	

RECETTES		
Article 13251	Fonds de concours GPSeO Sécurisation au risque attentat + Accessibilité - Opérations n° 31 et 33	30 657,00 € 38 338,00 € - 7 681 € (part travaux d'isolation)
Article 1328	Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) - 20 à 80 % du projet <i>Dossier adressé le 07/10/2016 - Notification subv. pour 3 570 € le 23/10/18 - Recours adressé le 08/11/18 - Attente nouvelle attribution</i>	6 496 € si 20% (10 066 € - 3 570 €) OU 44 745 € si 80% (48 315 € - 3 570 €)

• **Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux : Ecole « Les 3 Tilleuls » (opération n° 31)**

DÉPENSES		
Travaux de mise en accessibilité	6 480,00 € 5 400 € HT	Article 2135

RECETTES		
Dotation équipement territoires ruraux 2018	1 620,00 €	Article 1341

• **Programme 2016 de mise en accessibilité des bâtiments communaux : Mairie et salle Aigue Flore (opération n° 31)**

DÉPENSES		
• Maîtrise d'œuvre groupe JSI	6 000,00 € 5 000,00 € HT	Article 2135
• Stationnement Aigue Flore (mairie et salle) avec travaux d'assainissement (salle)	42 243,00 € 35 202,50 € HT	
• Salle Aigue Flore (déplacement WC, aménagement vestiaire et local entretien)	46 724,40 € 38 937,00 € HT	
	94 967,40 € 79 139,50 € HT	

• **Réfection des logements Aigue Flore (opération n° 37)**

DÉPENSES		
Travaux (partenariat Ingenier'Y à prévoir)	100 000,00 €	Article 2135

SJC
FxA
CD
JB
AD
R
CB

- **Remplacement de la chaudière de la mairie**

DÉPENSES		
La rampe de brûleurs est endommagée et cette pièce ne se fabrique plus. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Devis ALEXANDRE André-Joël : 20 407,80 € TTC (17 006,50 € HT) ▶ Devis SARL Jean BOUTEL : 21 424,13 € TTC (17 853,44 € HT) Devis à redemander avec séparation mairie/salle Aigue Flore ou pour une pompe à chaleur.	22 000,00 €	Article 2135

- **Divers...**

→ **Acquisition de matériels pour le service technique (article 2158) :** 3 000,00 € TTC
 (tondeuse 3 roues à remplacer, disqueuse, visseuse, meuleuse)

- **Installation d'un stabilisateur de pression sur réseau d'eau (article 2135) :**

Mise en conformité des hydrants (bornes incendie) et un meilleur confort des usagers, pour La Falaise mais aussi Nézel → réflexion en cours avec Nézel sur prise en charge par GPS&O
 Devis Suez : 7 691,88 € TTC (6 409,90 € HT)

Délibération n° MD 787/2019 adoptée à l'unanimité.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant le projet du budget primitif 2019 établi après avis de la Commission Finances réunie le 25 mars 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **adopte à l'unanimité par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2019 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :**

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	497 877,16 €	322 582,07 €	820 459,23 €
Recettes	497 877,16 €	322 582,07 €	820 459,23 €

- **précise que le Budget Primitif 2019 a été voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.**

JHC
 FXA CD RD
 AD JB
 FC CB

EXTRAITS DU BUDGET PRIMITIF 2019

Commune de LA FALAISE - 78 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	109 955,00	103 905,00	103 905,00
6042	Achat presta° service sauf terra	14 600,00	12 028,00	12 028,00
60611	Eau & assainissement	1 980,00	1 950,00	1 950,00
60612	Energie-électricité	20 400,00	14 250,00	14 250,00
60622	Carburants	850,00	1 400,00	1 400,00
60623	Alimentation	1 000,00	200,00	200,00
60624	Produits de traitement	400,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	50,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	2 500,00	2 500,00
60632	F. de petit équipement		1 600,00	1 600,00
60636	Vêtements de travail	150,00	130,00	130,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 400,00	2 400,00
6067	Fournitures scolaires	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières & fournitures	3 050,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats prestations services	4 480,00	5 500,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	8 300,00	8 300,00
615221	Bâtiments publics	9 720,00	5 200,00	5 200,00
61524	Entretien de bois et forêts	3 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 800,00	1 950,00	1 950,00
6156	Maintenance	200,00	700,00	700,00
6161	Assurance multirisque	6 000,00	6 200,00	6 200,00
6182	Doc. générale et Technique	900,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organ.form.		380,00	380,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	1 400,00	1 400,00
6225	Indemn. comptable,régisseur		300,00	300,00
6226	Honoraires	2 925,00	7 370,00	7 370,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 960,00	12 400,00	12 400,00
6238	Frais divers de publicité		150,00	150,00
6247	Transp.collectifs	3 390,00	2 482,00	2 482,00
6256	Missions	450,00	430,00	430,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 750,00	1 750,00
6262	Frais de télécommunication	2 550,00	2 700,00	2 700,00
627	Services bancaires et assimil	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	765,00	765,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 400,00	1 420,00	1 420,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	150,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel	224 910,00	228 370,00	228 370,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 170,00	2 320,00	2 320,00
6338	Autres impôts & taxes	440,00	470,00	470,00
6411	Personnel titulaire	142 000,00	145 000,00	145 000,00
6413	Personnel non titulaire	10 770,00	10 850,00	10 850,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	28 220,00	27 220,00	27 220,00
6453	Cotisations caisses retraite	32 100,00	33 100,00	33 100,00
6454	Cotisations ASSEDIC	400,00	450,00	450,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 300,00	6 300,00	6 300,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	360,00	360,00	360,00
6458	Cotisations autres organismes	1 650,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	63 206,00	50 265,00	50 265,00
739221	FNGIR	44 565,00	44 465,00	44 465,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	6 000,00	5 800,00	5 800,00
73928	Autres prélèvt reverst fiscalité	12 641,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	50 048,00	70 600,00	70 600,00
6531	Indemnités élus	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 400,00	1 200,00	1 200,00

JTC

PB

AD CD
FxA R JB
CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 500,00	4 400,00	4 400,00
6535	Formation élus	260,00	300,00	300,00
65541	Compensat° charges territoriales	10 120,00	24 775,00	24 775,00
6558	Autres dépenses obligatoires	4 283,00	4 283,00	4 283,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 485,00	8 392,00	8 392,00
65888	Autres		1 250,00	1 250,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		448 119,00	453 140,00	453 140,00
66	Charges financières (b)		300,00	300,00
6688	Autres		300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 550,00	42 200,00	42 200,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	10 550,00	42 200,00	42 200,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	157,47	2 237,16	2 237,16
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		458 826,47	497 877,16	497 877,16
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		458 826,47	497 877,16	497 877,16

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	497 877,16

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAC
AD
CD
FB
CR

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	29 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	22 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	7 000,00	0,00	0,00
70	Produits des services	31 600,00	56 400,00	56 400,00
70311	Concessions dans les cimetières		300,00	300,00
70323	Redev occup domaine public		100,00	100,00
7066	Redev. services à car. social		1 200,00	1 200,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	29 500,00	29 100,00	29 100,00
70688	Autres prestations de services		22 000,00	22 000,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 600,00	3 200,00	3 200,00
70878	Remb par autres redevables	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	342 116,00	350 011,00	350 011,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	232 059,00	236 915,00	236 915,00
73211	Attribution de compensation	44 257,00	44 256,00	44 256,00
73212	Dotat ^e Solidarité Communautaire	800,00	840,00	840,00
7351	Taxe conso finale électricité	10 000,00	13 000,00	13 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	45 757,00	41 152,00	41 152,00
7411	Dotation forfaitaire	31 382,00	26 500,00	26 500,00
74121	Dot Solidarité rurale	6 201,00	6 200,00	6 200,00
744	FCTVA	800,00	1 200,00	1 200,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 375,00	1 375,00	1 375,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	5 999,00	5 877,00	5 877,00
75	Autres produits gestion courante	21 400,00	26 500,00	26 500,00
752	Revenus des immeubles	21 400,00	26 500,00	26 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		469 873,00	484 063,00	484 063,00
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		470 873,00	484 063,00	484 063,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		470 873,00	484 063,00	484 063,00

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 814,16
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	497 877,16

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAC
CD
PB
AD
FXA
CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500,00	800,00	800,00
2051	Concessions, droits similaires	500,00	800,00	800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	166 020,00	229 291,00	229 291,00
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	161 170,00	226 126,00	226 126,00
21578	Autre matériel et outillage	200,00	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage	4 050,00	3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	400,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	200,00	0,00	0,00
2184	Mobilier		165,00	165,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		166 520,00	230 091,00	230 091,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	6 880,14	20 996,07	20 996,07
020	Dépenses imprévues Invest	6 880,14	20 996,07	20 996,07
Total des dépenses financières		6 880,14	20 996,07	20 996,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		173 400,14	251 087,07	251 087,07
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	536,03	0,00	0,00
202	Frais documents d'urbanisme	536,03	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		536,03	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		173 936,17	251 087,07	251 087,07

RESTES A REALISER 2018 (11)	71 495,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	322 582,07

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
 (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

S+HC
 AD
 FXA
 CD
 FB
 MB
 CB

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	86 653,00	7 874,00	7 874,00
1323	Départements		1 764,00	1 764,00
13251	Subv du GFP de rattachement	38 338,00	4 490,00	4 490,00
1328	Autres	48 315,00	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		1 620,00	1 620,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		86 653,00	7 874,00	7 874,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 300,00	2 700,00	2 700,00
10222	FCTVA	1 500,00	2 500,00	2 500,00
10226	Taxe d'aménagement	3 800,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		213 370,00	213 370,00
Total des recettes financières		5 300,00	216 070,00	216 070,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		91 953,00	223 944,00	223 944,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	536,03	0,00	0,00
2033	Frais insertion	536,03	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		536,03	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		92 489,03	223 944,00	223 944,00

+	RESTES A REALISER 2018 (10)	30 657,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	67 981,07
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	322 582,07

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

JAC
CD
AD
FXA
FB
CB

8. Signalisation sécurité routière préventive pour l'école « Les 3 Tilleuls » – Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines

Lors de la séance du 20 novembre 2018, le conseil avait décidé de demander une subvention (70%) au titre du programme départemental voirie 2016 – 2019 auprès du Conseil départemental des Yvelines.

S'agissant d'un programme départemental de voirie, la commune ne peut y prétendre puisque la compétence est transférée à GPS&O.

Il est toutefois possible de demander une subvention au titre du programme des amendes de police 2019 (80%).

Délibération n° MD 788/2019 adoptée à l'unanimité.

9. Régularisation de l'attribution de compensation 2017 – GPS&O

Par délibération du 11 décembre 2018, la CU GPS&O autorisait la correction apportée à l'attribution de compensation 2017, correction correspondant à l'écart constaté de 462 €.

S'agissant d'une régularisation qui ne peut être versée ou perçue sans délibération concordante du conseil municipal, il convient d'accepter le montant de la correction de l'attribution de compensation 2017 selon les éléments ci-dessous :

AC provisoire 2017	AC définitive 2017	Régularisation à percevoir
43 795 €	44 257 €	+ 462 €

Délibération n° MD 789/2019 adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Participation à la cérémonie de « Ravivage de la flamme » de à l'Arc de Triomphe :

La date retenue est finalement le mardi 18 juin 2019. Un courriel sera adressé à tous les conseillers municipaux pour qu'ils puissent s'inscrire, les places étant limitées. Le départ en car est prévu pour 16h30 devant l'école.

Demande d'ouverture du parc Aigue Flore :

Madame MENDES demande s'il est possible d'ouvrir le parc le samedi en plus du dimanche en période estivale, des falaisiens regrettant de ne pouvoir y accéder librement.

Une discussion s'engage sur les modalités d'ouverture et de fermeture du parc, qui plus est vis-à-vis des locations de la salle Aigue Flore.

M. COUTREAU s'étant proposé d'ouvrir et de fermer les samedis en plus des dimanches lorsqu'il est disponible (en cas d'absence, un autre élu prendra la clé pour le remplacer), le parc sera donc désormais ouvert le samedi de 10h à 18h, d'avril à octobre 2019.

Fibre optique

Une réunion publique d'information est prévue le mercredi 24 avril 2019 à 19 heures à Nézel. L'information sera relayée dans prochain flash municipal.

Opération de nettoyage des chemins ruraux

L'opération est programmée le samedi 25 mai 2019 matin. Les inscriptions se feront par coupon-réponse dans le prochain flash municipal.

Élections européennes :

Madame le maire rappelle que le scrutin aura lieu le dimanche 26 mai 2019. Un tableau des permanences a été établi et conformément aux demandes de changements, un nouveau tableau sera adressé.

JTC
FXA CD PB
AD R JB
CB

Pollution de la Mauldre :

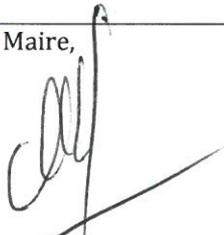
Monsieur DÉCALOGNE signale que suite à la pollution de la Mauldre survenue en amont au niveau de la commune d'Autouillet (fuite d'hydrocarbures dans un pipeline de l'entreprise Total), il a vu une information (arrêté préfectoral ?) relative à l'interdiction d'arroser et de donner à boire aux animaux avec l'eau de la Mauldre.

La mairie, par le biais du SMAMA, était en contact avec le COBAHMA (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents) qui nous avait demandé de signaler d'éventuelles odeurs ou traces d'irisation de l'eau qui auraient, de toute façon, été sans conséquence sanitaire en qui concerne notre secteur. Ce ne fût pas le cas et aucune interdiction ne nous a été signalée.

Les « journées du patrimoine » :

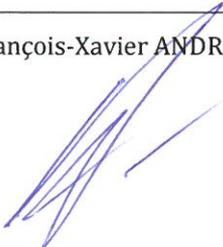
Madame DI BERNARDO propose que la 36e édition des Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019 soit l'occasion d'inaugurer le Monument aux morts rénové et d'ouvrir l'église et le parc Aigue Flore aux visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

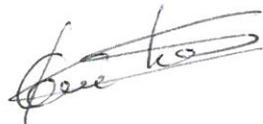
Le Maire,

Maryse DI BERNARDO

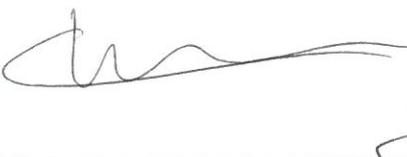
Le secrétaire de séance,

Charles DÉCALOGNE

François-Xavier ANDRÉ


Corinne BLONDEAU


Jean-Marie COUTREAU


Alberto DA COSTA


Patricia DUCLOS


Frédérique MENDES


Samuel PHELLIPOT